



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉLIBÉRATION N°2022-074 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2022 AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS**

Le six juillet deux-mille-vingt-deux, à dix-huit heures quarante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le jeudi trente juin deux-mille-vingt-deux

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	23
Excusés	9
Absente	1

**Présents :**

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD  
Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON - Mme Eliane RENAUT  
M. Christian BURLLOT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE - Mme Françoise CRAND  
M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI - M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - Mme Caroline SOUFFLET  
M. Régis GANDON - Mme Souad TERRASSIN - Mme Margareth SAMSON - M. André THIBAUDEAU  
Mme Maddy SAVALLE

**Excusés :**

M. Paul LONGATTE (pouvoir à Mme Sylvie MORAND)  
M. Gabriel DUVAL (pouvoir à M. Christian BURLLOT)  
M. Sébastien COIRRE (pouvoir à Mme Danielle CORNET)  
Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Maddy SAVALLE)  
Mme Sabrina DUVAL (pouvoir à Mme Souad TERRASSIN)  
Mme Nadège BLANCHARD (pouvoir à M. Régis GANDON)  
M. Brice CLOUET (pouvoir à M. André THIBAUDEAU)  
M. Erwan TANNNEAU (pouvoir à M. Stéphane POILVÉ)  
M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à M. Philippe ROUAUD)

**Absente :**

Mme Lætitia GUTH

**Secrétaire de séance :**

Mme Maddy SAVALLE

**Rapporteur :**

Mme Sylvie FUSELLIER, 3<sup>ème</sup> Adjointe déléguée au Cœur de ville, à la Culture et à l'animation

Consciente que les associations contribuent au dynamisme local, la Commune souhaite leur apporter son soutien.

Les associations sollicitant une subvention pour l'année 2022 ont été invitées à formaliser leur demande.

Réunis le 13 juin 2022, les élus de commission Culture, animations ont étudié les différentes sollicitations et proposent de répartir ainsi l'enveloppe budgétaire, qui s'élève à 9 752 €.

On note qu'une nouvelle association, la Radio des Talents, sollicite le  
 Commune.

**DELIBÉRÉ**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

> D'attribuer les subventions 2022 aux associations selon la répartition suivante :

	Association	Montant 2022
Expression	Cercle celtique AVEL Coët-Roz	210 €
	Comédie pontchâtélaine	488 €
	Débrouill'Art	140 €
	Les amis de l'Irlande	243 €
	Radio des talents	244 €
	Choeurs de Lesqueren	174 €
Loisirs	L'outil en main	328 €
	AVF Pont-Château	516 €
	AVF Pont-Château – cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants	800 €
	PIAF	422 €
	West Castle	141 €
Environnement	ACCA	788 €
	B.I.S.E	788 €
Histoire	Association Pontchâtélaine d'histoire locale	747 €
Patriotique	Le Souvenir français	189 €
	Union Nationale des Combattants de Pont-Château	284 €
	Amicale du Personnel de la commune de Pont-Château	500 €
Scolaire	Amicale Laïque Pont-Château	686 €
	Amicale du Chat Perché	288 €
Autres	Cinéma la bobine	1 776 €
		<b>9 752 €</b>

> D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,  
 A Pont-Château, le 7 juillet 2022

Le secrétaire de séance,  
 Maddy SAVALLE

Le Maire,  
 Danielle CORNET

Prénom – Nom de l'auteur : Danielle CORNET  
 Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :  
 - De la transmission au contrôle de légalité le : 7/07/2022  
 - De la publication ou notification le : 8/07/2022